Fiche de Données de Sécurité

RUST-OLEUM CORPORATION
* Trusted Quality Since 1921 *
www.rustoleum.com

1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

Nom sur l'étiquette: Aucune information.

Nom: ZINSSER TUB 4X1.13KG HYDRAULIC CEMENT

Date de Révision: 2/5/2025

Étiquette d'un Produit: 266296

Société/Entreprise: 1/30/2025

Utilisation Recommandée: Cement/Maintenance

Société/Entreprise: Rust-Oleum Canada (ROCA)
200 Confederation Parkway
Concord, ON L4K 4T8
Canada

Fabricant: Rust-Oleum Canada (ROCA)
200 Confederation Parkway
Concord, ON L4K 4T8
Canada

Préparée par: Service des Affaires Réglementaires

Numéro de téléphone d´urgence: Ligne d'assistance 24 heures sur 24 : 847-367-7700

2. Identification des dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit

Mention d'avertissement
Danger

Dangers spécifiques
85% du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

MENTIONS DE DANGER SGH

Irritation de la peau, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Allergène cutané, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Lésion oculaire grave, catégorie 1	H318	Provoque des graves lésions des yeux
STOT, exposition simple, catégorie 3, RTI	H335	Peut irriter les voies respiratoires.
STOT, exposition répétée, catégorie 1	H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P260	Ne pas respirer les poussières,fumées,gaz,brouillards,vapeurs,aérosols.
P264	Se laver soigneusement après manipulation.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, e/ou du visage.

P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Si elle est exposée appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P321	Traitement spécifique (voir notice sur cette étiquette).
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.

Fiche de données de sécurité de prudence SGH

P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

3. Composition / Informations sur les Ingrédients

SUBSTANCES DANGEREUSES

Nom chimique	N° CAS	Wt.% Range	Symbols GHS	Phrases GHS
Ciment Portland	65997-15-1	30-60	GHS05-GHS07-GHS08	H315-317-318-335-372
Quartz	14808-60-7	15-40	GHS08	H372
Sulfate de Calcium	7778-18-9	3.0-7.0	GHS07	H302+H332
Oxyde de Magnésium	1309-48-4	1.0-5.0	Indisponible	Indisponible
Hydroxyde de Calcium	1305-62-0	1.0-5.0	Indisponible	Indisponible

Les concentrations réelles des ingrédients sont retenues comme secret commercial.

4. First Aid Measures

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer a l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins medicaux. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas de contact avec la peau: Rincer la peau a l'eau immediatement et abondamment. Retirer les vetements. Obtenir des soins medicaux immediatement. Laver les vetements separement avant de les reutiliser. Lavez les articles d'habillement, les chaussettes et chaussures souillés pour les décontaminer avant réutilisation.

En cas d´exposition par inhalation: Transporter la personne a l'air frais. En cas d'arret respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gene respiratoire, donner de l'oxygene. Obtenir des soins medicaux immediatement. Si inhale', faire prendre l'air `a la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un me'decin.

En cas d´ingestion: L'ingestion de moins de 30 ml n'est pas dangereuse. Lorsqu'il s'agit de quantites plus importantes, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un ou deux verres d'eau et obtenir des soins medicaux. En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait a la victime. Appeler un medecin ou un centre antipoison immediatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente. N'induisez pas le vomissement à moins que conseillé par un médecin. Appelez le centre ou le médecin de commande le plus proche de poison immédiatement.

5. Mesures de Lutte contre l´Incendie

En cas d´incendie, les agents d´extinction préconisés sont : Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Sable Sec

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Garder les contenants hermetiquement fermes.

Special Fire Fighting Procedures: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empecher la montee de la pression. Si on a recours a l'eau, on utilisera de preference une lance de pulverisation. Les contenants peuvent eclater et degager une substance tres toxique s'ils sont exposes a la chaleur. La substance est non-combustible mais réagit avec de nombreux métaux pour former du gaz d'hydrogène explosif.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Ce n'est pas une poussière combustible.

6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Confiner le liquide renverse avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un materiau combustible tel que de la sciure de bois. Eliminer le produit conformement aux reglements municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas incinerer les contenants fermes. Éviter l'écoulement dans les égouts et les voies navigables. Prévoir une ventilation et une approche déversement d'utiliser l'équipement de protection contre le vent adéquat, tel qu'indiqué dans la Section 8.

7. Manipulation et Stockage

MANIPULATION: Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vetements contamines et les laver avant de les reutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventile. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite, meme lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Eviter le contact prolonge ou repete avec la peau. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vetements.

Stockage: Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

8. Contrôle de l´Exposition / Protection Individuelle

Nom chimique	N° CAS	% en Poids Moins Que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-PLAFOND
Ciment Portland	65997-15-1	45.0	1 mg/m3	N.E.	15 mg/m3	N.E.
Quartz	14808-60-7	35.0	0.025 mg/m3	N.E.	50 µg/m3	N.E.
Sulfate de Calcium	7778-18-9	5.0	10 mg/m3	N.E.	15 mg/m3	N.E.
Oxyde de Magnésium	1309-48-4	5.0	10 mg/m3	N.E.	15 mg/m3	N.E.
Hydroxyde de Calcium	1305-62-0	5.0	5 mg/m3	N.E.	15 mg/m3	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Maintenez la dilution générale de la ventilation locale d'échappement en volume et distribution pour garder le TLV des ingrédients dangereux au-dessous des limites acceptables. Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandees. Creer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenetres pour empecher l'accumulation de vapeurs.

Equipement de protection respiratoire: Un programme de protection respiratoire conforme aux exigences des normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 (États-Unis) et/ou SOR/86-304 Partie XII 12.13 et CSA Z180.1 (Canada) doit être suivi chaque fois que les conditions de travail justifient l'utilisation d'un respirateur.

Protection de la peau: Utiliser des gants etanches afin d'eviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau.

Protection des yeux: Porter des lunettes de securite concues pour proteger contre les eclaboussures de liquides. Porter des lunettes de securite munies d'ecrans lateraux (ou des lunettes enveloppantes) et d'un ecran facial.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications. Consulter le superviseur de la securite ou l'hygieniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'equipement de protection individuelle et son application.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver a fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vetements contamines immediatement et les laver avant de les reutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

9. Propriétés Physiques et Chimiques

État Physique	Solide	**Decomposition Temperature, °C**	Non Déterminé
Couleur	Aucune information.	**pH**	N'est pas applicable
Odeur	Comme un solvant	**Kinematic Viscosity**	Non Déterminé
Seuil de l'odeur	N.E.	**Solubilité dans l´eau**	Négligeable
Freezing Point / Melting Point, °C	Non Déterminé	**Coéf de partition Octanol-Eau (Kow)**	Non Déterminé
Plage du point d'ébullition	537 - 3,600	**Pression de Vapeur**	Non Déterminé
Inflammabilité	Ne supporte pas la combustion	**Taux d'évaporation**	Plus lent que l'éther
		Gravité spécifique	2.895
Lower Explosion Limit, vol%	N'est pas applicable	**Densité de Vapeur**	Plus lourd que l'air
Upper Explosion Limit, vol%	N'est pas applicable		
Point d´éclair, °C	94	**Particle Characteristics**	Aucune information.
Température d'Auto-Inflammation, °C	Non Déterminé		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviation)

10. Stabilité et Réactivité

Conditions à éviter: Évitez le contact avec les acides forts et les bases fortes. Eviter le contact avec les métaux. Éviter la chaleur excessive.

Incompatibilité: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts. Ne s'applique pas a ce produit. Eviter tout contact avec l'eau. Le produit corrode lentement le cuivre, l'aluminium, le zinc, et les surfaces galvanisées.

Décomposition Dangereuse: La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, chlore, acide chlorhydrique, cyanure possible et MDI.

Polymérisation hasardeuse: Ne se produira pas dans des conditions normales.

Stabilité : Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations Toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Provoque des brûlures aux yeux. Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'oeil s'il n'est pas enlevé immediatement. Les concentrations de vapeurs élevées peuvent irriter les yeux, le nez et les voies respiratoires. Provoque des brulures aux yeux.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Le contact prolonge ou repete avec la peau peut provoquer une irritation. La substance est corrosive. Elle provoque de graves brulures de la peau. Provoque une irritation cutanee. Des reactions allergiques sont possibles. Peut causer une reaction allergique, sous forme de sensibilisation cutanee, qui devient evidente lors de la reexposition a la substance. Le contact frequent ou prolonge peut irriter la peau et causer une demangeaison (dermatite). Grave irritant; peut causer des lesions cutanees permanentes. Irritation grave de cause de mai. Sécheresse de cause de mai, fendre, irritation, et brûlures de produit chimique. Dermatite de ciment de produit de mai due à l'irritation primaire des propriétés alkalines, hydroscopic, et abrasives.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Nocif si inhale. Les concentrations elevees de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussieres peuvent etre nocives si inhalees. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations elevees de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. Les constituants de ce produit comprennent de la poussière de silice cristalline qui, si elle est inhalable, peut provoquer une silicose, une forme de fibrose pulmonaire progressive. La silice cristalline inhalable est répertoriée par le CIRC comme cancérogène du groupe I (des poumons) sur la base de preuves suffisantes chez les humains exposés dans le cadre de l'activité professionnelle et de preuves suffisantes chez les animaux. La silice cristalline est également répertoriée par le NTP comme un cancérogène humain connu. Les constituants peuvent également contenir de la trémolite asbestiforme ou non asbestiforme ou d'autres silicates en tant qu'impuretés, et une exposition au-dessus au niveau « de minimus » à ces impuretés sous forme inhalable peut être cancérogène ou causer d'autres problèmes pulmonaires graves.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: Corrosif et peut causer des lesions graves et permanentes de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Nocif si ingere. Faible risque d'ingestion prevu. Peut provoquer une obstruction de l'estomac, car il durcit avec l'humidité. Les symptômes comprennent des douleurs à l'estomac et de la détresse. En cas d'ingestion, provoquer immediatement le vomissement, tel qu'indique par le personnel medical. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente. Obtenir des soins medicaux immediatement.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Un contact cutané prolongé ou répété peut provoquer une dermatite.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë
Les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont présentés ci-dessous:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
14808-60-7	Quartz	6000 mg/kg	N.E.	N.E.
7778-18-9	Sulfate de Calcium	>1581 mg/kg Rat	N.E.	N.E.
1309-48-4	Oxyde de Magnésium	3990 mg/kg, 3870 mg/kg Rat	N.E.	N.E.
1305-62-0	Hydroxyde de Calcium	>2000 mg/kg Rat	>2500 mg/kg Rat	N.E.

N.E. - Non-Établi

12. Informations Écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées. Aucune donnée d'écotoxicité n'a été trouvée pour ce produit.

13. Disposal Considerations

Elimination: Eliminer le produit conformement aux reglements et ordonnances municipaux, provinciaux et federaux. Déchets dangereux RCRA : Ce matériau, lorsqu'il est jeté ou éliminé, pourrait être un déchet dangereux selon les réglementations fédérales (40 CFR 261) en raison de sa caractéristique de corrosivité (D002). Vérifiez les réglementations nationales et locales pour connaître les exigences en matière d'élimination. Les ajouts chimiques, le traitement ou toute autre altération de ce matériau peuvent rendre les informations sur la gestion des déchets présentées dans cette fiche de données de sécurité incomplètes, inexactes ou autrement inappropriées.

14. Informations Relatives aux Transports

	National (USDOT)	International (IMDG)	Aérien (IATA)	TMG (Canada)
Numéro UN:	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
Nom UN::	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Classe de danger :	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
Groupe d´emballage:	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable	N'est pas applicable
quantité limitée:	Non	Non	Non	Non

15. Informations Réglementaires

Réglementations Fédérales Américaines:

Catégorie de Risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Corrosion ou Irritation de la Peau, Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée, Lésions Oculaires Graves ou Irritation Oculaire, Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles (Exposition Unique ou Répétée)

Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de le partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Absence d'éléments Sara 313 dans ce produit.

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

Réglementations des États Américains:

DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

Attention: Cancer - www.P65Warnings.ca.gov.

16. Autres Informations

Evaluations HMIS

Santé:	2*	**Inflammabilité:**	1	**Risque physique:**	0	**Protection individuelle:**	X

Classements NFPA

Santé:	2	**Inflammabilité:**	1	**Instabilité:**	0

Volatile Organic Compounds: 0 g/L

Date de Révision de la FDS: 2/5/2025

MOTIF DE LA RÉVISION: Énoncé(s) de Révision Modifié(s)

Légende: N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Rust-Oleum Canada estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisez et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Canada ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.